

Plusieurs syndicalistes de La Poste menacés de sanctions pour leurs activités syndicales

Pour le respect des droits syndicaux et démocratiques à La Poste Pour la défense de la santé au travail des facteurs

Plusieurs syndicalistes de La Poste sont menacés de sanctions, pouvant aller, pour certains, jusqu'au licenciement. Pourquoi cet acharnement contre les voix dissidentes au sein de La Poste ?

Le nouveau directeur de La Poste, veut faire taire toute contestation dans les services, pour masquer la catastrophe sanitaire que constituent les logiques de réorganisations permanentes qui détruisent l'emploi et la santé des postiers. Depuis des années des syndicalistes et mêmes des postiers non syndiqués subissent brimade et répression en permanence. C'est encore pire depuis l'arrivée du nouveau directeur.

Alors que La Poste a touché près d'un milliard d'euros de la part de l'État sur trois ans au titre du Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), elle a détruit dans le même temps plus de 20 000 emplois. Dans les services, cette politique de réduction d'emploi couplée à des réorganisations permanentes se traduit par l'explosion de la souffrance au travail.

Ces militants sont sanctionnés car ils ont réussi, grâce à l'action couplée du personnel, des organisations syndicales et des CHSCT, à bloquer des réorganisations sur des centres courriers qui détruisaient la santé des facteurs.

A Moirans, La restructuration est bloquée car La Poste refuse de fournir au CHSCT les outils qui lui permettent de calculer la charge de travail des facteurs. Une expertise démontre le caractère pathogène des méthodes utilisées pour réorganiser les tournées des facteurs

Sur la zone d'Albertville qui regroupe 8 centres courriers, l'ensemble des organisations syndicales, ainsi que le CHSCT ont imposé l'arrêt des réorganisations jusqu'à la remise d'un rapport d'expertise pour un risque grave. Cette expertise fait suite à l'AVC d'une factrice de Courchevel sur son lieu de travail le lendemain d'une réorganisation. Le travail des représentants du personnel a démontré le niveau de souffrance exceptionnel des facteurs de La Tarentaise, du, en particulier, à la sous-estimation de la charge de travail et au rythme des réorganisations.

Le directeur de La Poste reproche à ces syndicalistes de se battre pour préserver la santé au travail de leurs collègues !

Voilà pourquoi ils sont menacés de sanctions !

Défendons les droits démocratiques à l'extérieur comme à l'intérieur de l'entreprise !!!

- **Arrêt des procédures disciplinaires**
- **Soutenons les postiers menacés !!!**

Contacts : cgtposte38@orange.fr, foptt.38@wanadoo.fr, sud.poste.alpes@wanadoo.fr

Comité de soutiens, les premiers signataires : CGT Fapt 38, Fo Com 38, Sud Ptt 38/ 73, CGT Fapt 73, Sud Ptt 74, UD CGT Isère, UD CGT Savoie, Solidaires Isère, Solidaires Savoie, FSU Isère, PCF Isère, Solidaires Rhône,, Précaires Solidaires Isère, Solidaires Etudiant Isère, Sud Education académie de Grenoble, Solidaires Finance publique, Sud Rail Grenoble, Collectif poste 38, PCOF 38, NPA 38, Sud recherche Isère, Sud Santé Sociaux Isère, Lutte Ouvrière Isère, PAG 38, PRCF Isère, Organisation Anarchiste 38, CNT AIT Isère, ATTAC Isère, CIP 38, EELV Isère

Personnalités, les premiers signataires : Olivier Besancenot (Porte-parole du NPA), Jean Luc Mélenchon (président du Parti de Gauche) Philippe Poutou, (Porte-parole du NPA) – Annie David sénatrice de l'Isère PCF- Sylvette Rochas adjointe au Maire d'Echirolles, Conseillère départementale PCF- Andrea Kotarac conseiller régional dans le groupe du Rassemblement Citoyens Ecologistes et Solidaire membre du Parti de Gauche,- Emilie Marche conseillère régionale dans le groupe du Rassemblement Citoyens Ecologistes et Solidaire membre du Parti de Gauche, - Alan Confesson conseiller municipale Grenoble membre du Parti de Gauche, MOREL DARLEUX : Secrétaire Nationale du Parti de Gauche au développement international du réseau écosocialiste , Anne Tuillon, déléguée du personnel SNUipp FSU